



## Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### **LE CENTRE DE VALORISATION DE LA BIOMASSE, un projet porteur pour relancer l'économie du Pontiac**

**Fort-Coulonge, le 10 septembre 2015** – Raymond Durocher, préfet de la MRC Pontiac, est fier d'annoncer officiellement la mise en marche d'un projet novateur qui aura des répercussions fort positives, non seulement pour le développement économique du Pontiac, mais aussi pour la relance de l'industrie forestière locale, soit la création d'un centre de valorisation de la biomasse (CVB).

*« Le centre a pour objectif premier d'optimiser la ressource forestière en transformant le bois de basse qualité en produits à forte valeur ajoutée destinés à des marchés en forte croissance »,* mentionne Monsieur Durocher. *« Les débouchés sont multiples, mais celui qui présente le plus grand potentiel à ce stade est sans conteste le bioraffinage pour la production de sucres commerciaux.*

Au même titre que d'autres régions du Québec, le Pontiac a choisi de prendre en main sa destinée en développant un projet phare qui lui permettra de relancer son économie. Pour le moment, le projet de CVB est d'une ampleur comparable aux projets de bioraffinage de la Haute Mauricie et du Saguenay, mais il laisse entrevoir de nombreuses autres possibilités à long terme.

La MRC croit également que l'implantation du CVB aidera l'ensemble des industries forestières de la région à accéder à du bois de meilleure qualité ainsi qu'à obtenir des garanties d'approvisionnement plus substantielles.

#### **UN PROJET QUI PREND FORME**

La MRC et ses collaborateurs effectuent des études depuis un peu plus de deux (2) ans maintenant, et ce, pour confirmer la viabilité et les retombées possibles du projet, notamment avec le soutien du ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations (MEIE) et du ministère des Forêts de la Faune et des Parcs (MFFP). Les conclusions obtenues ont convaincu la MRC de poursuivre ses efforts, notamment en identifiant différentes technologies susceptibles d'être intégrées au projet de CVB. Des pourparlers avec les entreprises détentrices de technologies sont en cours. Les représentants de la MRC planifient d'ailleurs se rendre en Europe et aux États-Unis cet automne pour étudier plus en détail les technologies identifiées de même que pour discuter de leur implantation dans le Pontiac.

À ce jour, la MRC a rencontré les parties prenantes au projet, notamment les bénéficiaires de garanties d'approvisionnement de l'Outaouais, le Groupement forestier du Pontiac et l'Office des producteurs de bois du Pontiac afin de les informer sur la nature du projet, ses intentions et les étapes de réalisation du CVB.

Pour le directeur général du Groupement forestier du Pontiac, Monsieur Martin Boucher, *« le CVB exprime clairement l'importance de revoir l'usage de la forêt et de la diversifier pour permettre aux entreprises d'améliorer leur niveau de compétitivité et ultimement assurer leur pérennité. »*

La fermeture de l'usine de pâtes et papiers Smurfit-Stone en 2008 a donné un dur coup à l'économie de cette MRC mono-industrielle. Le Pontiac doit donc trouver de nouvelles avenues de développement économique combinant à la fois les compétences et les ressources auxquelles elle a accès tout en répondant à des besoins de diversification et d'innovation.

Ce projet s'inscrit en outre dans les orientations de la Cellule d'intervention forestière créée en juin par le gouvernement du Québec et celles du rapport Beauregard qui portent sur le volet économique de la Stratégie d'aménagement durable des forêts. La Cellule d'intervention vise à favoriser la croissance de l'industrie forestière et à évaluer le coût de la fibre comme celui des approvisionnements dans toutes les régions du Québec. Le rapport Beauregard propose quant à lui de meilleures options sylvicoles afin d'orienter l'aménagement forestier vers des résultats basés sur la valeur, assurant ainsi une rentabilité financière des activités pour tous les acteurs du milieu.

Monsieur Philippe Fredette, directeur usine et approvisionnement de la compagnie Stella-Jones, se dit intéressé à l'évolution du projet. « *En plus de nous permettre d'obtenir de meilleures garanties d'approvisionnement, le CVB pourrait avoir un impact significatif sur la qualité de la bille et le coût du transport* », précise-t-il.

Dans les prochains mois, les responsables du projet continueront de mener les études nécessaires, entre autres pour explorer davantage les autres débouchés du CVB, comme la cogénération et les extractibles, et à planifier l'implantation d'un centre de valorisation de la fibre. Ils s'affaireront à sélectionner une technologie pour opérer le CVB et à évaluer les six (6) partenaires potentiels pour son implantation.

À ce stade du projet, ni le lieu, ni la date, ni la séquence d'implantation du CVB n'ont été décidés. Toutefois, d'ici son implantation, la MRC Pontiac promet de transmettre à la population et aux parties prenantes toute nouvelle information relative au projet de CVB et à son avancement.

« *Je tiens à remercier tous les partenaires de la MRC qui ont permis au projet de prendre forme tels que le Centre de recherche industrielle du Québec, l'Université du Québec à Trois-Rivières, le ministère des Ressources naturelles, le MEIE et le MFFP, ainsi que TransTechnika, pour ne nommer que ceux-là* », conclut Raymond Durocher.

### **À PROPOS DE LA MRC PONTIAC**

La MRC de Pontiac se caractérise par son vaste territoire agroforestier situé au sud-ouest de la province du Québec, au cœur de la zone des forêts feuillues et mixtes. La MRC assure la gestion régionale de l'aménagement du territoire, des matières résiduelles, des cours d'eau, des forêts et du territoire non organisé ainsi que de la sécurité civile et incendie. Elle voit aussi à la préparation des rôles d'évaluation des municipalités et au développement économique et culturel du territoire. Le conseil de la MRC est composé des maires des 18 municipalités locales et est présidé par le préfet, Monsieur Raymond Durocher.

- 30 -

#### **Pour information, veuillez communiquer avec :**

Danielle Belec  
Conseillère stratégique en communication  
MRC Pontiac  
819 648-5689, poste 127  
d.belec@mrcpontiac.qc.ca